

521, 6<sup>e</sup> AVENUE, SAINT-GEORGES, QC G5Y 0H1 CANADA T\_418 228-6688 F\_418 228-3524  
500, RUE SAINT-JACQUES, 11<sup>e</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, QC H2Y 0A2 CANADA T\_514 789-2728 F\_514 789-2288  
1175, AVENUE LAVIGERIE, BUREAU 50, QUÉBEC, QC G1V 4P1 CANADA T\_418 626-2314 F\_418 626-0241  
220-343 PRESTON STREET, OTTAWA, ON K1S 1N4 CANADA T\_613 244-4323 F\_613 244-4327  
10 MORRIS DRIVE, UNIT 37, DARTMOUTH, NS B3B 1K8 CANADA T\_902 468-3669 F\_902 468-3049

Le 19 juin 2013

Maître Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire  
Autorité des marchés financiers  
800, Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Maître Beaudoin,

Notre corporation désire commenter la proposition des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) concernant les offres d'achat hostiles.

Nous ne souhaitons d'aucune façon des mesures protectionnistes ou une réglementation démesurée. Aussi, nous sommes conscients que la performance de l'entreprise constitue souvent la meilleure protection pour celle-ci.

Toutefois, nous croyons que notre système réglementaire canadien et québécois devrait permettre au conseil d'administration de tout simplement dire non à une offre hostile. Cette solution fonctionne adéquatement chez nos voisins du Sud où se retrouve la plus importante activité commerciale du monde.

La proposition de l'AMF accorde aux conseils d'administration une plus grande capacité d'exercer leur jugement en fonction des meilleurs intérêts de la société et de l'ensemble de ses parties prenantes, y compris ses actionnaires, et rapprocherait le Canada de l'approche américaine en matière de régimes de droits et de mesures défensives. Dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, le Canada devrait accueillir le capital étranger et se montrer ouvert aux affaires; cela ne signifie pas, toutefois, que les entreprises canadiennes doivent constituer des cibles faciles pour des acheteurs opportunistes.

Nous supportons donc complètement la position de l'AMF.

Cordialement,

  
Jean La Couture, FCPA, FCA  
Président du conseil d'administration

  
Pierre Pomerleau, ing., MBA  
Président-directeur général

c.c. M. John Stevenson, secrétaire  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
20, rue Queen Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto, Ontario M5H 3S8